

Formation Continue pour Médiateurs

«La colère et la médiation»

Dates : 14 décembre 2026 et 4 janvier 2027



Formation Continué pour Médiateurs

CONTENU et OBJECTIF : Dans les situations conflictuelles, la colère est une émotion centrale : elle peut fragiliser les liens, mais aussi révéler des besoins profonds et des enjeux essentiels. Pour les professionnels de la médiation, savoir l'identifier, la comprendre et l'accompagner est une compétence clé. Un travail approfondi sera consacré à la compréhension de la colère — ses origines, ses manifestations, sa transmission — et à sa gestion dans le cadre de la médiation: posture du médiateur, cadre sécurisant, débordements émotionnels et régulation. Elle aborde les fondements de la pleine conscience, ses mécanismes psychologiques, ses bénéfices scientifiquement observés, ainsi que ses applications concrètes dans un cadre professionnel. L'objectif est de permettre aux participants de développer une présence professionnelle plus stable, une meilleure régulation émotionnelle et des outils concrets pour transformer la colère en levier de dialogue et de responsabilisation.

PROGRAMME

La colère

Émotion et composantes – Origines – Détection -- Contagion et transmission -- Gestion

La colère en médiation

Pourquoi travailler la colère en médiation

Ce que la colère n'est pas en médiation

La colère et le cadre de la médiation

La posture du médiateur face à la colère

Comment travailler la colère en médiation

Que faire lorsque la colère déborde en médiation chez un médié ou son avocat

Que faire lorsque la colère assaillit le médiateur

La pleine conscience laïque en médiation

La pleine conscience laïque

Définition- Ses origines - Les pratiques principales - Ce que la pleine conscience n'est pas - Les mécanismes psychologiques - Les bénéfices observés - Les attitudes fondamentales - Ce qu'il faut savoir avant de commencer

INTERVENANTES : Coralie **SMETS-GARY** et Caroline **PERRIER**, médiatrices agréées et formatrices. Coralie Smets-Gary pratique la médiation depuis 27 ans et la pleine conscience depuis 22 ans. Des exemples issus de leur pratique (médiations civiles, commerciales, sociales et familiales, intervention dans des entreprises publiques) seront partagés ainsi que des propositions concrètes pour utiliser ces nouveaux concepts et outils dans les médiations, la vie professionnelle et privée.

MODALITES

Date/Lieu/Attestation : 14 décembre 2026 et 4 janvier 2027 de 9.30 à 17.30 (Accueil 9.15). Une attestation sera délivrée aux participants (12h de formation) - PMR Europe, Rue Dodonée 113, 1180 Bruxelles- PMR Europe est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des formations permanentes et la demande d'agrément de la formation est en cours auprès de la CFM

Prix : 500,00 euros HTVA, soit 605,00 euros TVAC* Comprenant la formation, le matériel didactique et les pauses café

** Le prix ne doit en aucun cas être un frein, l'objectif est de partager ces informations au plus grand nombre ! N'hésitez pas à nous contacter*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Date limite d'inscription : 30
novembre 2026**

A renvoyer par E-mail :
coralie.smets.gary@pmr-europe.com

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom :

Prénom :

Profession :

Firme :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél :

Fax :

Email :

Gsm :

Coordonnées de facturation :

.....

.....

TVA n° :

J'ai pris connaissance des conditions générales
d'inscription et d'annulation ci-après et je les
accepte.

Date

Signature

Je verse la somme de 605 euros
en faveur du compte de
PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB avec la mention :
Nom Prénom + Colère

CONDITIONS GENERALES

PMR Europe SRL
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles
T +32 2 344 53 70
F + 32 2 344 46 58
www.pmr-europe.com
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.